



Sécurité dans l'Ouest lausannois

BUDGET 2013

Préavis No 4_2012

PREAMBULE _____ 1

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

RECAPITULATION PAR DIRECTION _____ 1

600 – 602 ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

6000	Autorités et personnel _____	2
6001	Biens, services, marchandises _____	2
6002	Loyers _____	3
6003	Réceptions et manifestations _____	3
6004	Honoraires et prestations de services _____	3
6005	Impôts, taxes, cotisations et frais divers _____	3
6008	Amortissements _____	3
6009	Aides et subventions _____	3
6011	Attribution aux fonds de réserve _____	4
6020	Revenus, ventes et prestations diverses _____	4
6022	Remboursements de tiers _____	4
6024	Autres recettes _____	4
6025	Participations des communes _____	4
6026	Participations et subventions de tiers _____	4
6028	Prélèvements sur fonds de réserve _____	4

605 – 607 POLICE ADMINISTRATIVE

6050	Autorités et personnel _____	5
6051	Biens, services, marchandises _____	5
6054	Honoraires et prestations de services _____	5
6055	Impôts, taxes, cotisations et frais divers _____	5
6058	Défalcations _____	5
6059	Remb. et participations à des collec. publiques _____	5
6070	Revenus, ventes et prestations diverses _____	5
6072	Remboursements de tiers _____	6

610 – 612 CORPS DE POLICE

6100	Autorités et personnel _____	7
6101	Biens, services, marchandises _____	7
6104	Honoraires et prestations de services _____	7
6105	Impôts, taxes, cotisations et frais divers _____	7
6108	Défalcations _____	7
6120	Revenus, ventes et prestations diverses _____	7
6122	Remboursements de tiers _____	7
6123	Amendes _____	7

COMPTES PAR NATURE _____ 8

PLAN D'INVESTISSEMENTS

PLAN PAR DIRECTION _____ 10

CLEF DE REPARTITION

CALCUL DE LA CLE DE REPARTITION _____ 11



Renens, le 6 juin 2012

**Au Conseil intercommunal de l'Association de communes
"Sécurité dans l'Ouest lausannois"**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Le Comité de Direction a élaboré le sixième budget de l'Association en appliquant strictement les dispositions de la Loi sur les communes (LC) et des Statuts de l'Association, lesquels prévoient à leur article 32 que le budget est adopté par le Conseil intercommunal avant le 30 septembre de chaque année au plus tard.

Les mêmes statuts prévoient à leur article 34 que le budget est transmis aux Municipalités dès son adoption par le Conseil intercommunal. Conformément à l'article 28 de ces mêmes statuts, les charges de l'Association sont couvertes par les revenus correspondants. Le budget est donc équilibré.

Avec cinq années d'expérience, le Comité de Direction est désormais en mesure d'affirmer que les budgets présentés sont élaborés avec la plus grande précision possible.

1. Introduction

La présentation du budget est conforme aux règles en la matière, notamment en tenant compte des points de comparaison que constituent le budget 2011 et les comptes 2010.

Il est nécessaire de préciser que les écarts entre budgets et comptes, enregistrés lors de tous les bouclements d'années comptables jusqu'à ce jour, vont perdurer.

Ils sont dus, en premier lieu, aux difficultés liées au fonctionnement d'une Association de communes : dès lors que le budget pour l'année suivante doit être adopté avant la fin du mois de septembre par le Conseil intercommunal, le Comité de Direction doit l'approuver avant l'été et les services administratifs y travailler dès le début du printemps. En termes de prévision, imaginer en mars 2012 les dépenses prévues jusqu'en novembre ou décembre 2013 se révèle parfois un exercice complexe.

Mais les écarts entre budgets et comptes sont également liés, en second lieu, aux difficultés de recrutement que rencontrent aujourd'hui les corps de police, auxquelles n'échappe pas la POL. Ainsi, les nombreuses créations de postes dans tous les corps de police induisent une mobilité professionnelle nouvelle et, corollaire, des départs dans chaque entité qui doivent être comblés.

Ces départs et arrivées ne sont que très rarement simultanés, en raison de l'imprévisibilité des départs et des entrées de candidatures, qui varient constamment. Cet état de fait se traduit par des vacances de postes permanentes, avec la conséquence d'économies dans le domaine spécifique des salaires. Pour les communes, ces dépenses non réalisées se traduisent de façon positive sur le plan financier, au moment de l'établissement des comptes. La contribution des communes constitue, à l'instar de ce qui était le cas ces dernières années, la variable d'ajustement et d'équilibrage du budget et des comptes.

D'autre part, il est important de signaler, à nouveau, de conséquentes évolutions des chiffres qui servent de base au calcul de la clé de répartition intercommunale pour le budget 2013.

Ainsi, le nombre d'habitants est orienté à la hausse, près de 2.1% pour l'ensemble du district, avec des variations importantes dans les communes. Si la population de Villars-Ste-Croix n'augmente que de deux habitants, soit 0.3%, celle de Renens augmente de 3%, soit 588 habitants.

Dans le même sens, la variation du nombre des interventions par commune, comptées à l'identique de l'élaboration de la clé de répartition intercommunale précédente, est conséquente. L'augmentation atteint 1.7% à Crissier, alors que toutes les autres communes voient leur besoin d'interventions policières baisser, avec des diminutions considérables à Ecublens (-23%), Villars-Ste-Croix (-23%) et à Bussigny (-18%).

Enfin, la variation du montant du point d'impôt net est la plus conséquente. St-Sulpice, la commune où l'augmentation du point d'impôt net est la plus importante, voit ce montant progresser de 56.5%, alors que Crissier, pour la même période, n'augmente que de 3.8%. Entre ces deux extrêmes, la grande majorité des communes partenaires voit le revenu du point d'impôt net progresser de 10% à 15% environ, avec Renens légèrement en-dessous et Ecublens en-dessus de cette fourchette.

Ces variations se répercutent sur la clé de répartition et, corollaire, sur les montants demandés aux communes. Trois d'entre elles voient ainsi leur contribution baisser, alors que les cinq autres se verront demander des montants supérieurs à ceux prévus en 2012.

2. Evolutions significatives

Les dépenses totales augmentent de plus de Frs 845'000.- et atteindront, en 2013, un total de Frs 20'719'100.-. Dans le contexte de la LOPV, les corps de police communaux doivent adapter leurs effectifs aux nouvelles missions qui leur sont dévolues. Pour la POL, ces adaptations se traduisent par une augmentation des charges de personnel de quelque Frs 650'000.-, soit la pérennisation de plusieurs postes d'aspirants actuellement en formation.

Autre dépense en forte augmentation, celle concernant le contentieux, soit les efforts entrepris avec les offices de poursuites et la justice en vue de récupérer les montants d'amendes impayées. Les modifications des tarifs postaux et des frais facturés par les diverses instances, ajoutées à l'augmentation du nombre de mauvais payeurs, conduisent à augmenter le montant de cette charge de près de Frs 125'000.-.

Conformément au préavis permettant le déménagement de la POL dès le 1^{er} juillet 2013, le budget intègre également les hausses de coûts liés aux loyers, à raison de Frs 172'000.- et de nouvelles charges de conciergerie, eau et électricité à raison de Frs 85'000.-.

Le total des augmentations évoquées dans les paragraphes précédents se monte à Frs 1'032'000.- environ. Ce total est cependant abaissé grâce à quelques économies réalisées dans certains postes budgétaires, qui permettent de renoncer à des dépenses pour un montant de Frs 115'000.-.

Au final, les dépenses progressent de quelque 4.26% par rapport à celles consenties en 2012, ce qui traduit les volontés et les ambitions du Comité de Direction en matière de développement mesuré du système de sécurité en vigueur dans le district de l'Ouest lausannois.

3. Revenus de l'activité et participation des communes

Les contributions des communes sont également orientées à la hausse, à raison de 4.3%, soit un total de Frs 14'283'500.-, en progression de Frs 589'334.- par rapport à 2012.

Cela signifie que les revenus propres de l'Association sont également prévus à la hausse, en l'occurrence de quelque Frs 256'500.-.

Ces revenus liés à l'activité de l'Association sont, proportionnellement, quelque peu supérieurs à ce qu'ils étaient ces dernières années. Cela étant, avec deux tiers du financement qui est directement apporté par les communes, celles-ci restent le principal contributeur de l'Association.

Quant au produit des amendes d'ordre, il est en hausse de quelque Frs 200'000.-, ce qui correspond à l'évolution enregistrée ces dernières années. Sur ce point, il paraît utile de préciser que les montants prévus

sont la conséquence de l'évolution des comportements inadéquats de la part de conducteurs et non de l'augmentation du nombre de collaborateurs affectés aux contrôles du stationnement et de la vitesse.

Enfin, la police coordonnée a pour effet de transférer aux polices communales des autorisations d'exercer des compétences nouvelles. Celles-ci se traduisent par des possibilités de facturation aux bénéficiaires de ces prestations. Sans être en mesure de chiffrer avec précision l'impact de ces mesures, le Comité de Direction va répercuter ces frais aux consommateurs des prestations policières, de façon à alléger la facture des contribuables et à responsabiliser les citoyens dans toute la mesure du possible.

4. Synthèse

Comme cela était évoqué dans le budget 2012, ce budget 2013 intègre la création de nouveaux postes de policiers, de façon à permettre à la POL d'assumer ses obligations.

L'entrée en vigueur de la LOPV et la signature du contrat d'accréditation imposent à la POL la création de nouveaux postes de policiers. Ceux-ci sont échelonnés dans le temps, mais les premiers effets se font sentir dès 2013. Le Comité de Direction insiste sur le fait que les postes nouvellement créés sont des postes affectés au travail sur le terrain, au contact de la population, et pas des postes administratifs.

Pour le reste, les augmentations des dépenses n'ont trait qu'au déménagement et à des frais liés à l'activité de l'Association à proprement parler. Aucune dépense somptuaire n'est prévue dans le contexte du budget 2013.

Quant aux contributions demandées aux communes, elles augmentent mais restent relativement contenues, eu égard aux exigences évoquées ci-dessus.

D'autre part, il convient de rappeler que les communes perçoivent, depuis 2012, deux points d'impôts supplémentaires au titre de la LOPV. Et même si ces montants sont corrigés au travers d'un système de péréquation, force est de constater que les points d'impôts des communes, et donc

leurs revenus, sont en forte progression. Il en est de même s'agissant de la population, des entreprises et commerces.

Ces augmentations nécessitent un travail toujours plus important pour les policiers et collaborateurs de la POL, que le Comité de Direction propose de compenser en augmentant les effectifs.

5. Conclusion

Le Conseil intercommunal,

Vu le projet présenté par le Comité de Direction,

Où le rapport de la Commission des finances,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

ADOPTE

- 1) le budget 2013 de l'Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois"

PREND ACTE

- 1) du plan des investissements de l'Association de communes "Sécurité dans l'Ouest lausannois" pour l'année 2013.

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION

Le Président

Le Secrétaire

M. Farine

C. Séchaud

RECAPITULATION PAR DIRECTION

Compte	Désignation	Budget 2013		Budget 2012		Comptes 2011	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
600 - 602	ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION	5'796'400.00	14'922'600.00	5'564'910.00	14'312'266.00	5'384'596.21	12'767'443.90
605 - 607	POLICE ADMINISTRATIVE	3'564'300.00	346'500.00	3'410'206.00	312'000.00	3'296'231.67	310'490.20
610 - 612	CORPS DE POLICE	11'358'400.00	5'450'000.00	10'898'150.00	5'249'000.00	9'512'825.89	5'115'719.67
TOTALISATION		20'719'100.00	20'719'100.00	19'873'266.00	19'873'266.00	18'193'653.77	18'193'653.77

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2013		Budget 2012		Comptes 2011	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	* SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS *	20'719'100.00	20'719'100.00	19'873'266.00	19'873'266.00	18'193'653.77	18'193'653.77
600 - 602	ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION	5'796'400.00	14'922'600.00	5'564'910.00	14'312'266.00	5'384'596.21	12'767'443.90
6000	Autorités et personnel	3'163'300.00		3'064'970.00		2'816'542.40	
6000.3003.01 *	Jetons de présence Conseil intercommunal	8'000.00		7'000.00		7'410.00	
6000.3003.02 *	Indemnités Présidence Comité de Direction	9'000.00		10'000.00		9'500.00	
6000.3003.03	Jetons de la Commission de gestion	3'000.00		3'000.00		500.00	
6000.3011.01	Personnel - traitements	2'162'500.00		2'082'970.00		1'997'285.05	
6000.3011.20	Personnel - Traitements apprentis	37'700.00		32'280.00		32'067.15	
6000.3030	Cotisations AVS-AI-AC	193'000.00		197'600.00		177'863.80	
6000.3040	Cotisations Caisse pensions	302'800.00		291'620.00		277'782.10	
6000.3050	Assurances de personnes	28'700.00		27'500.00		18'714.25	
6000.3060 *	Indemnisations et remboursements de frais	23'000.00		20'000.00		21'050.80	
6000.3066	Frais de subsistance	5'000.00		5'000.00		169.35	
6000.3091.01	Frais de formation professionnelle	100'000.00		100'000.00		84'891.70	
6000.3091.02	Frais de formation école de police	200'000.00		200'000.00		143'349.00	
6000.3091.03	Frais de formation des apprentis	4'000.00		4'000.00		3'373.40	
6000.3091.04	Frais de formation des assistants de police	10'000.00		10'000.00		7'048.00	
6000.3092	Frais de recherche de personnel	28'000.00		28'000.00		5'130.20	
6000.3099.01	Charges diverses du personnel	45'600.00		41'000.00		25'967.60	
6000.3099.02	Charges diverses apprentis	3'000.00		5'000.00		4'440.00	
6001	Biens, services, marchandises	1'192'000.00		1'240'500.00		907'440.68	
6001.3101	Imprimés et fournitures de bureau	120'000.00		120'000.00		94'085.13	
6001.3102	Livres, journaux, documentation et frais d'annonces	6'000.00		4'500.00		4'006.80	
6001.3111.01	Achat de mobilier, mach. et équip. techniques de bureau	20'000.00		20'000.00		25'477.18	
6001.3111.02	Achats informatiques (logiciels, licences, matériel, ...)	259'000.00		284'000.00		166'261.10	
6001.3114	Achats de machines, matériel d'exploitat. et entretien	4'000.00		4'000.00		11'996.50	
6001.3115	Achats de véhicules	215'000.00		215'000.00		189'964.59	
6001.3116	Achats de matériel spécialisé	5'000.00		74'000.00		68'763.25	
6001.3121	Achats d'eau	5'000.00					
6001.3123	Achats d'électricité	30'000.00				748.00	
6001.3124	Achats de carburant pour véhicules	79'000.00		80'000.00		67'958.10	
6001.3133	Achats de produits et fournitures de nettoyage	5'000.00					
6001.3141	Aménagement des bâtiments	10'000.00		21'000.00		2'932.35	
6001.3151	Entretien du mobilier, machines et équip. tech. bureau	265'000.00		257'000.00		139'684.85	
6001.3154	Entretien des machines, matériel d'exploitat. et entretien	8'000.00		5'000.00		436.80	
6001.3155	Entretien des véhicules	82'000.00		82'000.00		91'449.38	
6001.3156	Entretien du matériel spécialisé	79'000.00		74'000.00		43'677.45	

COMMENTAIRES

6000.3003.01 Cette augmentation est une adaptation aux comptes 2011 liée à une augmentation du nombre de conseillers intercommunaux.

6000.3003.02 Cette diminution est liée avec la décision de ne nommer plus qu'un vice-Président.

6000.3060 Cette augmentation est en lien avec les frais de représentation d'un officier supplémentaire.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2013		Budget 2012		Comptes 2011	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6002	Loyers	595'000.00		423'040.00		447'168.91	
6002.3161.01	Loyers Bussigny	4'800.00		4'800.00		4'800.00	
6002.3161.02	Loyers et conciergerie Chavannes	13'300.00		26'540.00		38'450.00	
6002.3161.03	Loyers Crissier	4'800.00		4'800.00		4'800.00	
6002.3161.04	Loyers Ecublens	7'200.00		9'500.00		16'080.00	
6002.3161.05	Loyers et conciergerie Prilly	51'500.00		103'000.00		102'110.00	
6002.3161.06 *	Loyers et conciergerie Renens	92'000.00		203'540.00		203'540.00	
6002.3161.07	Loyers St-Sulpice	2'400.00		2'400.00		2'400.00	
6002.3161.09	Loyers divers	37'000.00		38'460.00		7'875.00	
6002.3161.10	Loyers places de parc employés					35'775.00	
6002.3161.11	Loyers Flumeaux 41	350'000.00					
6002.3163.01	Locations machines (photocopieurs, ordi., programmes)	32'000.00		30'000.00		31'008.41	
6002.3163.02	Leasings des véhicules					330.50	
6003	Réceptions et manifestations	28'000.00		26'000.00		24'000.50	
6003.3170	Frais de réceptions et de manifestations	28'000.00		26'000.00		24'000.50	
6004	Honoraires et prestations de services	749'300.00		742'600.00		634'540.75	
6004.3181 *	Affranchissements	120'000.00		140'000.00		100'217.40	
6004.3183	Frais bancaires (y.c. comm. encaiss. cartes crédit)	50'000.00		50'000.00		41'486.29	
6004.3185.01	Honoraires prévention & partenariats	5'000.00		5'000.00		4'820.50	
6004.3185.02	Honoraires informatique	236'000.00		216'000.00		199'915.15	
6004.3185.03	Honoraires comptabilité	50'000.00		50'000.00		50'000.00	
6004.3186.01	Primes d'assurances de tiers, choses et RC	39'000.00		39'000.00		46'125.30	
6004.3186.02	Primes d'assurances véhicules	38'000.00		34'000.00		29'923.20	
6004.3187	Emoluments SAN (serv. des autos et navigation)	1'300.00		1'600.00		690.00	
6004.3189.01	Honoraires secrétariat intercommunal	4'000.00		4'000.00		4'040.00	
6004.3189.02 *	Honoraires divers	131'000.00		173'000.00		117'777.80	
6004.3189.03	Prévention & Partenariats	25'000.00		30'000.00		39'545.11	
6004.3189.04	Honoraires conciergerie	50'000.00					
6005	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	28'000.00		27'000.00		22'341.70	
6005.3192 *	Taxes sur les véhicules	1'000.00					
6005.3193	Cotisations	22'000.00		22'000.00		20'496.45	
6005.3199	Frais divers	5'000.00		5'000.00		1'845.25	
6008	Amortissements	28'800.00		28'800.00		379'040.52	
6008.3301	Défalcations et annulations de frais	3'000.00		3'000.00		260.90	
6008.3313	Amort. machines, mobilier et véhicules	25'800.00		25'800.00		378'779.62	
6009	Aides et subventions	1'000.00		1'000.00			
6009.3659	Dons, aides et subventions casuels	1'000.00		1'000.00			

COMMENTAIRES

- 6002.3161.06** Selon la nouvelle convention prenant effet au 01.01.2013, au prorata temporis.
- 6004.3181** Cette diminution est une adaptation aux comptes 2010 et 2011.
- 6004.3189.02** Cette diminution est en lien avec la suppression des honoraires prévus les années précédentes pour l'étude sur le déménagement.
- 6005.3192** Vignettes autoroutières à Fr. 100.-- dès le 01.01.2013.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2013		Budget 2012		Comptes 2011	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6011	Attribution aux fonds de réserve		11'000.00		11'000.00		153'520.75
6011.3809	Attribution/ajustement - Fonds "débiteurs douteux"		11'000.00		11'000.00		3'520.75
6011.3819	Attribution à divers fonds pour investissements						150'000.00
6020	Revenus, ventes et prestations diverses		541'000.00		541'000.00		627'424.62
6020.4221	Revenus des comptes courants		10'000.00		10'000.00		13'199.32
6020.4232	Loyers places de parc employés						34'998.00
6020.4354	Ventes d'objets mobiliers usagés		6'000.00		6'000.00		8'095.00
6020.4356	Facturation de services à des tiers		500'000.00		500'000.00		550'759.30
6020.4359	Ventes et prestations diverses		25'000.00		25'000.00		20'373.00
6022	Remboursements de tiers		49'000.00		42'000.00		33'949.05
6022.4361.01	Remboursements de traitements						390.00
6022.4361.30	Personnel - remboursements accidents				2'000.00		
6022.4361.50	Personnel - remboursements maternité						6'723.00
6022.4362.01 *	Frais de rappel et intérêts		4'000.00		2'000.00		4'275.00
6022.4362.02 *	Remboursements de frais par des tiers		15'000.00		8'000.00		17'281.15
6022.4364	Remboursements d'assurances propres		30'000.00		30'000.00		5'279.90
6024	Autres recettes		16'000.00		2'000.00		24'175.00
6024.4399 *	Revenus extraordinaires		9'000.00				17'041.95
6024.4419 *	Redistribution du produit de la taxe sur le CO2		7'000.00		2'000.00		7'133.05
6025	Participations des communes		14'283'500.00		13'694'166.00		11'691'092.66
6025.4521.21	Participation de Bussigny		1'634'032.40		1'643'970.00		1'403'502.38
6025.4521.22	Participation de Chavannes		1'261'233.05		1'220'696.50		1'042'142.77
6025.4521.23	Participation de Crissier		1'875'423.55		1'730'687.50		1'477'536.33
6025.4521.24	Participation d'Ecublens		1'959'696.20		1'980'109.30		1'690'474.69
6025.4521.25	Participation de Prilly		2'542'463.00		2'325'682.25		1'985'500.01
6025.4521.26	Participation de Renens		4'143'643.35		3'986'182.55		3'403'115.54
6025.4521.27	Participation de Saint-Sulpice		725'601.80		662'112.40		565'263.87
6025.4521.28	Participation de Villars-Ste-Croix		141'406.65		144'725.50		123'557.07
6026	Participations et subventions de tiers						5'500.00
6026.4657	Particip. et subvention de tiers p/le trafic et l'énergie						5'500.00
6028	Prélèvements sur fonds de réserve		33'100.00		33'100.00		385'302.57
6028.4809	Prélèvement/ajustement - Fonds "débiteurs douteux"		7'300.00		7'300.00		6'522.95
6028.4819	Prélèvement sur fonds pour préavis no 3/2009 et 3/2010		25'800.00		25'800.00		378'779.62

COMMENTAIRES

6022.4362.01 Cette augmentation est une adaptation aux comptes 2010 et 2011.

6022.4362.02 Cette augmentation est une adaptation aux comptes 2011.

6024.4399 Cette augmentation est en lien avec la rétrocession de frais administratifs versée par la caisse cantonale vaudoise AVS pour l'envoi de données en format électronique.

6024.4419 Cette augmentation est une adaptation aux comptes 2010 et 2011.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2013		Budget 2012		Comptes 2011	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
605 - 607	POLICE ADMINISTRATIVE	3'564'300.00	346'500.00	3'410'206.00	312'000.00	3'296'231.67	310'490.20
6050	Autorités et personnel	3'273'800.00		3'240'206.00		3'010'667.30	
6050.3011.01	Personnel - traitements	2'616'100.00		2'586'606.00		2'435'379.05	
6050.3030	Cotisations AVS-AI-AC	230'300.00		229'800.00		213'014.20	
6050.3040	Cotisations Caisse pensions	366'300.00		362'150.00		324'899.30	
6050.3050	Assurances de personnes	34'100.00		33'650.00		21'996.25	
6050.3060	Indemnisations et remboursements de frais	6'000.00		6'000.00			
6050.3060.01	Indemnisations et remboursements de frais					4'584.50	
6050.3099	Charges diverses du personnel	21'000.00		22'000.00		10'794.00	
6051	Biens, services, marchandises	62'500.00		71'000.00		47'261.72	
6051.3114	Achats horodateurs	15'000.00		15'000.00		9'916.30	
6051.3123 *	Achats d'électricité (horodateurs)	500.00		1'000.00		474.00	
6051.3143 *	Signalisation routière mobile	35'000.00		40'000.00		29'057.55	
6051.3156 *	Entretien du matériel spécialisé	12'000.00		15'000.00		7'813.87	
6054	Honoraires et prestations de services	214'000.00		89'000.00		222'392.60	
6054.3184 *	Frais de contentieux et de poursuites	200'000.00		75'000.00		211'007.75	
6054.3187	Emoluments SAN - Requêtes OBV	14'000.00		14'000.00		11'384.85	
6055	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	1'000.00		1'000.00		258.00	
6055.3199	Frais divers	1'000.00		1'000.00		258.00	
6058	Défalcations	5'000.00		3'000.00		4'502.05	
6058.3301 *	Défalcations et annulations de frais	5'000.00		3'000.00		4'502.05	
6059	Rembours. et participations à des collectivités publiques	8'000.00		6'000.00		11'150.00	
6059.3511	Remboursement émoluments documents d'identité	8'000.00		6'000.00		11'150.00	
6070	Revenus, ventes et prestations diverses		332'500.00		298'000.00		287'027.50
6070.4311 *	Emoluments de chancellerie		3'000.00		500.00		5'060.00
6070.4312.01 *	Emoluments divers		100'000.00		110'000.00		93'391.00
6070.4312.02 *	Emoluments de surveillance des étab. publics		70'000.00		80'000.00		66'900.00
6070.4312.03	Emoluments appareils automatiques		2'500.00		2'500.00		11'820.00
6070.4312.04	Emoluments commerce d'occasion		1'000.00		1'000.00		1'600.00
6070.4312.05	Emoluments permis temporaires		15'000.00		15'000.00		15'870.00
6070.4312.06 *	Emoluments autorisations de manifestations		10'000.00		9'000.00		10'298.00
6070.4356 *	Facturation de services à des tiers		111'000.00				1'596.50
6070.4359 *	Ventes et prestations diverses		20'000.00		80'000.00		80'492.00

COMMENTAIRES

- 6051.3123** Cette diminution s'explique par le fait que la plupart des horodateurs sont alimentés par l'énergie solaire.
- 6051.3143** Adaptation aux comptes 2011.
- 6051.3156** Adaptation aux comptes 2011.
- 6054.3184** Cette augmentation est liée à une adaptation aux comptes 2011 et tient compte de l'augmentation du montant des amendes perçues ces 2 dernières années, activité qui génère des frais de contentieux.
- 6058.3301** Cette augmentation est une adaptation aux comptes 2011.
- 6070.4311** Cette augmentation est une adaptation aux comptes 2011.
- 6070.4312.01** Cette diminution est une adaptation aux comptes 2011. Elle est également liée à la renonciation par les exploitants d'établissements publics des prolongations d'ouverture d'office.
- 6070.4312.02** Cette diminution est étroitement liée au fait qu'il n'est plus possible d'encaisser l'émolument de surveillance pour certains établissements. De plus, l'émolument pour les débits de boissons alcooliques à l'emporter a été remplacé par une taxe communale.
- 6070.4312.06** Cette augmentation est une adaptation aux comptes 2011 et elle tient également compte du fait que le nombre de manifestations dans l'Ouest lausannois est en constante progression.
- 6070.4356** Cette augmentation est en lien avec l'avenant de la convention de Renens. Voir les commentaires des comptes no 6070.4359 et no 6120.4359.
- 6070.4359** Cette diminution est liée au transfert du revenu de l'activité au profit de la Commune de Renens dans le domaine de la police du commerce et de la délivrance des macarons et cartes à gratter dans le compte no 6070.4356.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2013		Budget 2012		Comptes 2011	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6072	Remboursements de tiers		14'000.00		14'000.00		23'462.70
6072.4361.30	Personnel - remboursements accidents		14'000.00		14'000.00		4'276.55
6072.4361.40	Personnel - remboursements maladie						18'573.85
6072.4362	Remboursements de frais par des tiers						612.30

COMMENTAIRES

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Compte	Désignation	Budget 2013		Budget 2012		Comptes 2011	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
610 - 612	CORPS DE POLICE	11'358'400.00	5'450'000.00	10'898'150.00	5'249'000.00	9'512'825.89	5'115'719.67
6100	Autorités et personnel	11'043'100.00		10'530'850.00		9'312'028.15	
6100.3011.01	Personnel - traitements	8'600'000.00		8'153'650.00		7'324'134.70	
6100.3011.25 *	Personnel - traitements aspirants de police	208'000.00		208'000.00		164'666.65	
6100.3030	Cotisations AVS-AI-AC	773'700.00		753'400.00		644'193.35	
6100.3040	Cotisations Caisse pensions	1'230'900.00		1'170'700.00		1'020'741.50	
6100.3050	Assurances de personnes	114'300.00		108'700.00		71'990.10	
6100.3060	Indemnités et remboursements de frais	26'000.00		25'200.00		21'200.85	
6100.3069	Indemnités et entraînements des chiens de police	28'200.00		28'200.00		28'475.00	
6100.3093	Frais sanitaires (vaccinations, visites sanitaires)	10'000.00		10'000.00		371.20	
6100.3099	Charges diverses du personnel	52'000.00		73'000.00		36'254.80	
6101	Biens, services, marchandises	258'000.00		296'000.00		145'861.94	
6101.3114	Achats d'habillement	63'000.00		82'000.00		68'396.90	
6101.3116	Achats de matériel spécialisé	172'000.00		181'000.00		65'133.69	
6101.3139	Achats d'autres marchandises	10'000.00		20'000.00		3'934.95	
6101.3156	Entretien de l'équipement et du matériel spécialisé	13'000.00		13'000.00		8'396.40	
6104	Honoraires et prestations de services	50'300.00		64'300.00		52'553.80	
6104.3182	Frais de téléphones, concessions radios, télécom., TV	50'000.00		64'000.00		52'463.80	
6104.3185	Honoraires divers	300.00		300.00		90.00	
6105	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	3'000.00		3'000.00		502.00	
6105.3199	Frais divers	3'000.00		3'000.00		502.00	
6108	Défalcations	4'000.00		4'000.00		1'880.00	
6108.3301	Défalcations et annulations de frais	4'000.00		4'000.00		1'880.00	
6120	Revenus, ventes et prestations diverses		577'000.00		626'000.00		520'514.26
6120.4272	Horodateurs et taxes de parcage		450'000.00		450'000.00		464'722.06
6120.4356	Facturation de services à des tiers		126'000.00		126'000.00		4'645.20
6120.4359 *	Ventes et prestations diverses		1'000.00		50'000.00		51'147.00
6122	Remboursements de tiers		173'000.00		123'000.00		161'713.20
6122.4361.30 *	Personnel - remboursements accidents		100'000.00		50'000.00		103'954.55
6122.4361.40	Personnel - remboursements maladie						4'118.05
6122.4361.60	Personnel - remboursements militaire PCi						4'450.60
6122.4362	Remboursements de frais par des tiers		58'000.00		58'000.00		49'190.00
6122.4363	Remboursements dommages causés par tiers		15'000.00		15'000.00		
6123	Amendes		4'700'000.00		4'500'000.00		4'433'492.21
6123.4370	Produit des amendes		4'700'000.00		4'500'000.00		4'433'492.21

COMMENTAIRES

6100.3011.25 Cette augmentation est en lien avec l'engagement de 5 aspirants.

6120.4359 Cette diminution s'explique par la création d'un avenant à la convention avec la commune de Renens au sujet des activités liées à la délivrance des cartes d'identité et des macarons. Cette décision et cette différence viennent contrebalancer le compte no 6070.4356.

6122.4361.30 Cette augmentation est une adaptation aux comptes 2010 et 2011.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

Compte	Désignation	Budget 2013		Budget 2012		Comptes 2011	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	TOTAL DES CHARGES	20'719'100.00		19'873'266.00		18'193'653.77	
30	AUTORITES ET PERSONNEL	17'480'200.00		16'836'026.00		15'139'237.85	
300	Autorités et Conseil	20'000.00		20'000.00		17'410.00	
301	Personnel adm. et exploitation	13'624'300.00		13'063'506.00		11'953'532.60	
303	Assurances sociales	1'197'000.00		1'180'800.00		1'035'071.35	
304	Caisse de pensions et de prévoyance	1'900'000.00		1'824'470.00		1'623'422.90	
305	Assurance maladie & accidents	177'100.00		169'850.00		112'700.60	
306	Indemnités et remboursements de frais	88'200.00		84'400.00		75'480.50	
309	Autres charges du personnel	473'600.00		493'000.00		321'619.90	
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	3'181'100.00		2'983'440.00		2'504'322.60	
310	Imprimés et fournitures de bureau	126'000.00		124'500.00		98'091.13	
311	Achat mobilier, matériel, machines, véhicules	753'000.00		875'000.00		605'909.51	
312	Achats d'énergie et de combustibles	114'500.00		81'000.00		69'180.10	
313	Autres fournitures et marchandises	15'000.00		20'000.00		3'934.95	
314	Entretien immeubles et signalisation	45'000.00		61'000.00		31'989.90	
315	Entretien objets mobiliers et inst. techniques	459'000.00		446'000.00		291'458.75	
316	Loyers et leasings	595'000.00		423'040.00		447'168.91	
317	Réceptions et manifestations	28'000.00		26'000.00		24'000.50	
318	Honoraires et prestations de service	1'013'600.00		895'900.00		909'487.15	
319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	32'000.00		31'000.00		23'101.70	
33	AMORTISSEMENTS + DEFALCATIONS	37'800.00		35'800.00		385'422.57	
330	Amortissements + Défalcations	12'000.00		10'000.00		6'642.95	
331	Amortissements	25'800.00		25'800.00		378'779.62	
35	REMBT A COLLECTIVITES PUBLIQUES	8'000.00		6'000.00		11'150.00	
351	Remboursement, part. charges cantonales	8'000.00		6'000.00		11'150.00	
36	AIDES ET SUBVENTIONS	1'000.00		1'000.00			
365	Aides, subventions à des institutions privées	1'000.00		1'000.00			
38	ATTRIB. AUX FINANCEMENTS SPECIAUX	11'000.00		11'000.00		153'520.75	
380	Attrib. aux fonds de réserve & de renouvel.	11'000.00		11'000.00		3'520.75	
381	Attrib. aux financements spéciaux					150'000.00	

COMPTES DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

Compte	Désignation	Budget 2013		Budget 2012		Comptes 2011	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TOTAL DES REVENUS		20'719'100.00		19'873'266.00		18'193'653.77
42	REVENUS DU PATRIMOINE		460'000.00		460'000.00		512'919.38
422	Revenus capitaux patrimoine financier		10'000.00		10'000.00		13'199.32
423	Revenus immeubles patrimoine financier						34'998.00
427	Revenus horodateurs et parage		450'000.00		450'000.00		464'722.06
43	TAXES, EMOLUMENTS, VENTES		5'935'500.00		5'684'000.00		5'591'706.11
431	Emoluments		201'500.00		218'000.00		204'939.00
435	Ventes et prestations service		789'000.00		787'000.00		717'108.00
436	Remboursement de tiers		236'000.00		179'000.00		219'124.95
437	Amendes		4'700'000.00		4'500'000.00		4'433'492.21
439	Autres recettes		9'000.00				17'041.95
44	PARTS A DES RECETTES CANTONALES		7'000.00		2'000.00		7'133.05
441	Part à des recettes cantonales		7'000.00		2'000.00		7'133.05
45	PART. & REMB. COLLECT. PUBLIQUES		14'283'500.00		13'694'166.00		11'691'092.66
452	Participations de communes		14'283'500.00		13'694'166.00		11'691'092.66
46	AUTRES PRESTATIONS & SUBVENTIONS						5'500.00
465	Participations et subventions de tiers						5'500.00
48	PRELEVEMENTS S/FONDS SPECIAUX		33'100.00		33'100.00		385'302.57
480	Prélèvement sur fonds réserve & renouvel.		7'300.00		7'300.00		6'522.95
481	Prélèvements sur financements spéciaux		25'800.00		25'800.00		378'779.62

PLAN D'INVESTISSEMENTS

Compte	Désignation	Préavis no	
6	*** SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS ***		925'800.00
600 - 602	ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION		425'800.00
6001	Biens, services, marchandises		200'000.00
6001.5060.xxx	Centrale de gestion des crises		200'000.00
6004	Prévention & Partenariats		25'800.00
6004.5060.100	Renouvellement des installations et systèmes de contrôle de la signalisation lumineuse (solde de l'investissement débuté en 2009)	03/2009	25'800.00
6004	Honoraires		200'000.00
6004.5060.xxx	Pilotage du projet de réorganisation structurelle de la Police de l'Ouest lausannois (mise en oeuvre d'une police de proximité efficiente)		200'000.00
610 - 612	CORPS DE POLICE		500'000.00
6101	Biens, services, marchandises		500'000.00
6101.5060.xxx	Equipement nécessaire au maintien de l'ordre		500'000.00

CALCUL DE LA CLE DE REPARTITION FINANCIERE POUR LE BUDGET 2013

Commune	Bussigny	Chavannes	Crissier	Ecublens	Prilly	Renens	St-Sulpice	Villars-Ste-Croix	Totaux
Point d'impôt net 2011	259'280	192'085	278'775	365'295	448'129	600'647	157'325	19'533	2'321'069
Point d'impôt net en %	11.17%	8.28%	12.01%	15.74%	19.31%	25.88%	6.78%	0.84%	100.00%
Habitants 2011	8'088	6'899	7'214	11'341	11'443	20'044	3'277	672	68978
Population en %	11.725%	10.002%	10.458%	16.441%	16.589%	29.059%	4.751%	0.974%	100.00%
Interventions 2011	1412	1011	2122	1374	2406	3993	684	144	13146
Interventions en %	10.741%	7.691%	16.142%	10.452%	18.302%	30.374%	5.203%	1.095%	100.00%
Moyenne111	11.21%	8.66%	12.87%	14.21%	18.07%	28.44%	5.58%	0.97%	
Moyenne 011	11.23%	8.85%	13.30%	13.45%	17.45%	29.72%	4.98%	1.03%	
Minimas	11.21%	8.66%	12.87%	13.45%	17.45%	28.44%	4.98%	0.97%	
Moyenne optimale	11.44%	8.83%	13.13%	13.72%	17.80%	29.01%	5.08%	0.99%	100.000%